



AVIATION
Les pilotes d'Air Transat
votent pour la grève
Page B 3



THÉÂTRE
Mythes féminins et théâtre de gars
à Espace Go
Page B 8

ÉCONOMIE

Les pays riches sont condamnés à vivre plus pauvrement

La Financière Banque Nationale dresse un portrait non complaisant de l'avenir économique qui se profile

ÉRIC DESROSIERS

Les beaux jours ne reviendront pas de sitôt dans les économies développées, prévient la Financière Banque Nationale. Les problèmes auxquels elles font face sont bien plus graves qu'on n'ose le dire généralement et nécessiteront une vision à long terme à laquelle les politiciens et les chefs d'entreprise ne nous ont pas habitués. «Ceux qui croient que la solution aux difficultés

actuelles des économies avancées tient à leur capacité de trouver [à court terme] le bon dosage de lutte contre les déficits et de maintien de mesures de relance économique auront droit à un réveil brutal», met en garde d'entrée de jeu le document d'analyse de 23 pages dévoilé hier par la banque et portant sur les «défis structurels» auxquels se butera la croissance économique dans les pays développés dans les 10, et même 20 ans à venir. La spectaculaire ascension de la concu-

rence des économies émergentes, l'endettement des ménages, des entreprises et des gouvernements, la stagnation du niveau de vie, le vieillissement de la population, le sous-investissement en éducation et en innovation, la montée du protectionnisme et du populisme, l'escalade des prix des matières premières et la perte d'influence des pays occidentaux sur la scène mondiale sont

VOIR PAGE B 5: RICHES



Le secrétaire américain au Trésor, Timothy Geithner

Fannie et Freddie ne seront plus jamais les mêmes

Plaidoyer en faveur d'une réforme des géants du refinancement hypothécaire

Washington — L'administration Obama a plaidé hier en faveur d'une réforme en profondeur des deux géants du refinancement de crédits immobiliers Fannie Mae et Freddie Mac, dont la survie n'a été assurée qu'à grand renfort de fonds publics lors de la crise financière.

Le secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, a soulevé la question du rôle de l'État dans la gestion et le financement ces deux piliers du marché immobilier lors d'un colloque organisé par la Maison blanche réunissant des représentants du secteur du logement et du secteur financier.

«Nous ne soutiendrons pas un retour au système dans lequel des profits privés sont subventionnés aux dépens des contribuables»

— Timothy Geithner

Menacés de faillite par l'effondrement du marché immobilier ces dernières années, ils ont reçu près de 150 milliards de dollars de fonds publics et sont aujourd'hui sous l'étroite surveillance du gouvernement, qui a considérablement réduit leur champ d'activité.

«Nous n'accepterons pas que Fannie et Freddie jouent le rôle qu'ils jouaient avant d'être placés sous administration judiciaire, lorsqu'ils prenaient des parts de marché au secteur privé en bénéficiant du fait qu'ils apparaissaient comme soutenus par l'État», a déclaré Timothy Geithner.

«Nous ne soutiendrons pas un retour au système dans lequel des profits privés sont subventionnés aux dépens des contribuables.»

De la privatisation à la nationalisation

Ce sujet est politiquement très sensible à l'approche des élections de mi-mandat de novembre, et l'administration Obama tient à peser soigneusement ses mots et ses actions pour éviter l'effondrement du secteur du logement.

La question de l'avenir de Fannie Mae et Freddie Mac n'a pas été réglée dans la réforme du secteur financier voulue par le président Barack Obama, ce qui a soulevé des critiques dans le camp républicain.

Les banques et les détenteurs de titres liés au marché du crédit immobilier surveillent attentivement l'évolution du débat politique sur ce dossier. Les options envisagées vont de la nationalisation à 100 % à une privatisation accompagnée d'un retrait de la garantie financière de l'État, et elles incluent toutes les solutions intermédiaires

VOIR PAGE B 4: FANNIE



Josh Wheeler examine de la potasse dans un entrepôt de la mine Mosaic Potash Colonsay, en Saskatchewan.

DAVID STOBBE REUTERS

Potash rejette une offre de 38,6 milliards \$US

Si la tentative d'achat de BHP Billiton devait réussir, il s'agirait de la plus importante prise de contrôle étrangère d'une société canadienne

JENNIFER GRAHAM

Régina — Le géant canadien de l'engrais PotashCorp a estimé hier que l'offre d'achat de 38,6 milliards \$US de la minière anglo-australienne BHP Billiton était tellement faible qu'il s'agissait d'un «vol», rejetant du coup les premiers efforts de la société anglo-australienne pour conclure ce qui pourrait devenir l'une des plus grosses transactions de l'histoire canadienne.

PotashCorp a dévoilé la proposition de rachat tôt hier, en dénonçant immédiatement sa faible valeur. La société de Saskatoon a précisé qu'elle ne leverait pas le nez sur une offre juste, mais que la proposition actuelle de BHP Billiton était

si mauvaise qu'elle l'empêchait d'entamer toute négociation sérieuse.

«Avec l'aide de nos conseillers financiers et légaux, notre conseil d'administration a déterminé que le prix qui nous était offert était complètement inadéquat et sous-évaluait très sévèrement notre société», a expliqué le président et chef de la direction de PotashCorp, Bill Doyle, lors d'un entretien téléphonique avec La Presse canadienne.

BHP Billiton, la plus grande société minière au monde, offre 130 \$US par action de PotashCorp, ce qui représente une prime de 16 % par rapport à la valeur boursière de PotashCorp lors de la séance de lundi. Mais selon M. Doyle, cela n'est même pas près de la vraie valeur à long terme des actifs qu'el-

le détient au Canada et dans plusieurs autres pays.

«Cela ne reflète ni l'importance stratégique de la compagnie, ni la rareté de notre valeur, ni la qualité de nos actifs — ni la capacité d'extension de nos installations existantes, ni nos investissements dans d'autres joueurs du marché de la potasse à travers le monde», a précisé M. Doyle.

«Nous croyons simplement que cette offre a complètement manqué le bateau et nous ne voudrions pas spéculer sur le prix qui serait acceptable.»

L'action de PotashCorp a explosé hier à la Bourse de Toronto, gagnant 30,11 \$, soit 25,7 %, à 147,34 \$, tandis que son titre a pris 31,02 \$US à

VOIR PAGE B 4: POTASH

Coup de semonce des travailleurs de la construction

Grève générale prévue le 30 août si les négociations ne donnent pas de résultat

FRANÇOIS DESJARDINS

Saisie d'une menace de moyens de pression sur les chantiers de construction, l'association patronale a parlé hier d'une campagne de «chantage» en brandissant rien de moins que la possibilité de procédures judiciaires si ces moyens causaient des dommages. De son côté, la ministre du Travail a incité les deux parties à accélérer la cadence des pourparlers afin d'éviter un conflit.

L'Alliance syndicale, qui représente plus de 140 000 travailleurs affiliés à cinq syndicats, a dit hier matin ne plus avoir «beaucoup d'espoir d'en arriver à des ententes» et qu'elle entamera dès aujourd'hui des moyens de pression qui mèneront à une grève générale le 30 août.

Le ministère du Travail invite les parties à accélérer les pourparlers

L'Alliance syndicale regroupe le Conseil provincial (International), la CSD Construction, la FTQ-Construction, la CSN-Construction et le Syndicat québécois de la construction. Elle n'a pas précisé la nature des moyens de pression envisagés, mais tiendra une conférence de presse aujourd'hui.

«Malgré l'intervention d'une équipe de médiateurs et de conciliateurs et après des concessions importantes de la part des travailleurs, c'est l'impasse aux tables de négociations, a dit le porte-parole de l'Alliance, Donald Fortin. L'Alliance se bute à une fin de non-recevoir pour la plupart des demandes syndicales.»

Les négociations portent sur quatre conventions collectives qui sont venues à

VOIR PAGE B 4: CONSTRUCTION



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE MARCHÉ BOURSIER

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

TORONTO NEW YORK

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. L'action ordinaire sans droit de vote ou d'action privilégiée; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité capital; v = dividende variable; w ou w- bon de souscription (warrant); z = lot tiré.

LES COTES

TSX Dow Jones
11 728,64 +175,88 10 405,85 +103,84
DOLLAR OR à New York
1 \$ canadien +1,08 1226,60 \$ US +2,10

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Arabie saoudite, Australie, Bahamas, etc.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table listing various S&P TSX Composite stocks with their current prices and changes.

Le Marché Américain

Table listing various 30 Industrielles and 15 Services publics stocks with their current prices and changes.

Les plus actifs de Toronto

Table listing the most active stocks in the Toronto market with volume, high, low, and change.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table listing the most active stocks in the Canadian Venture market with volume, high, low, and change.

decisionplus.com logo and website information.

Téléphone: (514) 392-1366 - Sans frais: 1-877-392-1366

INDICES QUÉBEC

Table showing Quebec indices for 17 août 2010, including indices for 1Q-20 and 1Q-10.

decisionplus.com logo and website information.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

Table with columns: Titres, Volume, Haut, Bas, Form. Var. for various stock indices and sectors.

ÉCONOMIE



SOURCE AIR TRANSAT

RELATIONS DE TRAVAIL

Les pilotes d'Air Transat votent pour la grève

Un débrayage ne pourra toutefois pas survenir avant octobre

SYLVAIN LAROCQUE

Les pilotes d'Air Transat augmentent la pression dans le cadre des négociations en vue de conclure une nouvelle convention collective: ils ont voté à 97 % pour le déclenchement d'une grève si les pourparlers n'aboutissent pas rapidement.

Plus de 93 % des 325 pilotes d'Air Transat ont pris part au vote, a indiqué hier leur syndicat américain, l'Air Line Pilots Association (ALPA). Les syndiqués pourront exercer leur droit de grève au plus tôt le 1^{er} octobre.

«Ce vote envoie le signal à la compagnie que nos pilotes sont unis et soutiennent fermement nos démarches pour obtenir un contrat de travail juste et équi-

table», a déclaré dans un communiqué le commandant Sylvain Aubin, président de l'unité d'Air Transat au sein de l'ALPA.

Après plus six mois de négociations, l'impasse persiste concernant les salaires, la sous-traitance et la charge de travail des pilotes, a indiqué M. Aubin. Dans une note, l'analyste Ben Vendittelli, de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, a estimé que la menace de grève faisait d'abord et avant tout partie d'une stratégie de négociations de la part du syndicat.

Et même si une grève devait avoir lieu, M. Vendittelli ne croit pas qu'elle aurait des répercussions importantes pour la société mère du transporteur, Transat.

«La grève aurait lieu pendant

les mois les plus tranquilles de l'année, a-t-il souligné. De plus, Transat serait alors en période de transition, passant des vols estivaux vers l'Europe aux vols hivernaux vers les Antilles et le Mexique. Nous croyons que l'entreprise pourrait remplacer la plus grande partie de la capacité d'Air Transat en recourant à son entente avec CanJet et, potentiellement, à d'autres transporteurs de noisement.»

Les pilotes d'Air Transat tentent de s'entendre avec leur employeur depuis le mois de janvier. Dans l'espoir de rapprocher les parties, Ottawa a nommé en juin une commissaire-médiatrice, Maureen Flynn.

En vertu du processus de conciliation, les parties disposent de 60 jours, soit jusqu'au 10 septembre, pour en arriver à une en-

tente, à moins de s'entendre sur un report de l'échéance.

En juin, l'ALPA a mis à la disposition des pilotes d'Air Transat une subvention de 1 million \$ US, qui provient du fonds de prévoyance du syndicat.

«Si les pilotes d'Air Transat déclenchent la grève, celle-ci sera menée avec toutes nos ressources et l'appui total des 53 000 pilotes représentés par l'ALPA», a affirmé le président du syndicat, John Prater.

Ces 53 000 membres travaillent pour 38 compagnies aériennes établies aux États-Unis et au Canada.

Il n'a pas été possible de joindre un porte-parole de Transat, hier après-midi.

La Presse canadienne

American Apparel menacé de faillite

Un actionnaire poursuit le patron de l'entreprise

New York — Le fabricant et distributeur de vêtements américain American Apparel a prévenu mardi que l'accumulation de ses pertes risquait de le pousser à la faillite, et qu'il pourrait ne pas avoir assez de liquidités pour continuer nos opérations sur les douze prochains mois», ajoute-t-il.

Le groupe a indiqué qu'il était «probable» qu'il n'atteigne pas fin septembre les objectifs imposés par l'un de ses principaux créanciers, le fonds Lion Capital.

Ces éléments, «parmi d'autres, font craindre que nous ne soyons plus en mesure de continuer à exercer nos activités», avertit le document.

Le fabricant et distributeur de vêtements au style à la fois sport et rétro, inspiré par les années 80, a aussi prévenu mar-

di que son patron était visé par une plainte d'actionnaire.

Lundi, «une plainte d'actionnaire intitulée John Smith contre Dov Charney», le nom du fondateur et p.-d.g. du groupe, «a été déposée à la Cour fédérale supérieure de Californie, district de Los Angeles». M. Charney y est accusé de ne pas avoir mené «les contrôles comptables adéquats» et d'avoir embauché des étrangers en situation illégale.

L'entreprise en elle-même n'est pas poursuivie par M. Smith, qui porte plainte «au nom des actionnaires et de la société». Le montant des dommages et intérêts demandés au nom d'American Apparel n'est pas précisé.

American Apparel a connu une croissance fulgurante depuis l'ouverture de son premier

magasin en 2003 mais ses ventes ont commencé à décliner à partir de 2008 alors que le groupe continuait à ouvrir des boutiques.

L'entreprise, qui fait déjà l'objet de plusieurs plaintes pour harcèlement sexuel, salaires impayés ou licenciements abusifs, a prévenu mardi que sa perte avait quadruplé sur un an au premier trimestre à 43 millions de dollars et qu'il prévoyait encore une perte opérationnelle de 5 à 7 millions de dollars au 30 juin.

L'action, qui cotait près de 17 dollars fin 2007, ne valait plus qu'un peu plus d'un dollar mardi.

Agence France-Presse

La Caisse de dépôt se déleste de 40 % de ses actions de Domtar

SYLVAIN LAROCQUE

La Caisse de dépôt et placement du Québec a liquidé plus de 40 % de la participation qu'elle détenait de longue date dans la papetière montréalaise Domtar.

Le 30 juin, la Caisse possédait 1,44 million d'actions de Domtar, alors qu'elle en avait 2,46 millions trois mois plus tôt, indique la déclaration trimestrielle de l'institution auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

La Caisse détenait un bloc d'actions de Domtar de cet ampleur depuis au moins 1996. Elle a réinvesti une bonne partie des 88 millions tirés de la transaction dans des actions d'entreprises américaines, canadiennes et étrangères.

Au cours du deuxième trimestre, l'institution a ainsi, dans le cours normal de ses activités, doublé ses participations dans des sociétés comme Alcoa, Apple, Bank of America, Boeing, Coca-Cola, Colgate-Palmolive, Exxon Mobil, Google, Intel, JPMorgan Chase et Nike.

Elle a en outre triplé ses intérêts dans Ford Motor, eBay et Hewlett-Packard, en plus de quadrupler ceux qu'elle détenait dans Electronic Arts, McDonald's, IBM, PepsiCo et TransOcean. Cette dernière est propriétaire de la plate-forme pétrolière qui a explosé dans le golfe du Mexique au printemps, causant la plus grave marée noire de l'histoire des États-Unis.

La Caisse, qui est désormais le dixième actionnaire en importance de Domtar, n'est pas la seule à avoir réduit sa participation dans l'entreprise. Deux autres actionnaires importants de la forestière, The Baupost Group et Platinum Asset Management, ont vendu plus du quart de leurs intérêts au cours des derniers mois.

Il faut dire que depuis juin 2009, l'action de Domtar s'est appréciée de plus de 240 % à la faveur d'une amélioration des marchés du papier et de la pâte.

Au 30 juin, la Caisse s'était par ailleurs départie de toutes ses actions de BCE, qui valaient 50 millions \$US trois mois plus tôt. L'institution avait également vendu plus de 640 000 actions de MasterCard, de sorte qu'il ne lui en restait que 23 492 à la fin juin, d'une valeur de 4,7 millions \$US.

D'avril à juin, la valeur du portefeuille de la Caisse composé d'actions de sociétés américaines, canadiennes ou étrangères cotées aux États-Unis a reculé de 5,3 % pour s'établir à 11,3 milliards \$US. Cette réduction peut être attribuable à des baisses de valeur ou à une diminution de l'exposition aux marchés boursiers.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, un porte-parole de la Caisse de dépôt, Maxime Chagnon, a tenu à rappeler que les rapports trimestriels déposés à la SEC ne donnent qu'un état de la situation à un moment précis.

La Presse canadienne

EN BREF

Hausse du bénéfice de Walmart

New York — Le bénéfice du plus important détaillant de la planète, Walmart, est passé à 3,59 milliards \$US au deuxième trimestre, soit 97 \$US par action, comparativement à 3,47 milliards \$US ou 89 \$US par action l'an dernier. Ses revenus se sont appréciés de près de 3 %, à 103,7 milliards \$US. Les revenus des magasins comparables ont toutefois glissé de 1,4 %, une performance nettement pire que le recul de 0,26 % attendu par les économistes interrogés par la firme Thomson

Reuters. Il s'agit du cinquième recul trimestriel consécutif des ventes des magasins comparables. Les analystes anticipaient un bénéfice de 96 \$US par action et des revenus de 105,3 milliards \$US. Le président et chef de la direction de Walmart, Mike Duke, a indiqué par voie de communiqué qu'il s'attend à voir les consommateurs continuer à faire preuve de prudence en raison de la lenteur de la relance économique. Walmart a bien tiré son épingle du jeu pendant la récession, quand des consommateurs mieux nantis ont commencé à fréquenter ses établissements. — Associated Press

AVIS DE NOMINATION

Claude Meunier joint les rangs du Fonds immobilier de solidarité FTQ à titre de vice-président aux investissements



Le président-directeur général du Fonds immobilier de solidarité FTQ, M. Normand Bélanger, est heureux d'annoncer la nomination de M. Claude Meunier au poste de vice-président aux investissements. À ce titre, il sera responsable de l'ensemble des activités de développement et d'investissements immobiliers, en plus d'être membre du comité de direction du Fonds immobilier de solidarité FTQ.

M. Meunier aura pour principal défi de collaborer à la mise en œuvre du plan stratégique visant, entre autres, la diversification des marchés et des types d'actifs immobiliers, le développement de projets novateurs et l'intégration d'un virage vert grâce à des projets de certification LEED.

M. Meunier possède près de 40 ans d'expérience tant sur les plans de la gestion d'actifs, de la gestion de projets et de propriétés que de l'analyse financière. Au cours des dernières années, il a notamment été premier vice-président, développement des affaires chez ING Real Estate Canada.

Le Fonds immobilier de solidarité FTQ est un fonds spécialisé créé par le Fonds de solidarité FTQ. Ses projets d'investissements et de développement sont réalisés en partenariat et permettent de contribuer au développement économique du Québec tout en stimulant la création d'emplois dans le secteur immobilier.

FONDS
Immobilier de solidarité FTQ

EN BREF

Le bénéfice de Home Depot en hausse

New York — Une hausse modeste de ses ventes a permis au géant de la rénovation domiciliaire Home Depot de gonfler son bénéfice de 7 % au deuxième trimestre, à 1,19 milliard \$US ou 72 \$US par action. L'an dernier, le bénéfice du deuxième trimestre du plus important joueur de la planète dans ce

secteur se chiffrait à 1,12 milliard \$US ou 66 \$US par action. Ses revenus se sont appréciés de 2 %, passant de 19,07 milliards \$US à 19,41 milliards \$US. Les analystes attendaient des revenus de 19,59 milliards \$US. Les revenus des magasins comparables ont augmenté de 1,7 % à l'échelle planétaire et de 1 % aux États-Unis. Il s'agissait de la troisième amélioration trimestrielle consécutive pour cette mesure en sol américain. — Associated Press

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A v o c a t

Vieux-Montréal

514.861.0469

ÉCONOMIE

La cour entérine la prime versée au fondateur de Magna International

Frank Stronach aura son milliard

Toronto — Le controversé plan de Magna International prévoyant le versement d'une généreuse prime au fondateur de l'entreprise, Frank Stronach, en échange du contrôle qu'il exerce sur celle-ci, a été approuvé par un juge de la Cour supérieure de l'Ontario.

Le plan, qui prévoit l'octroi à M. Stronach de quelque 1 milliard de dollars en espèces, actions et autres incitatifs afin que sa famille renonce au contrôle du géant des pièces automobiles, a déjà été approuvé par environ les trois quarts des détenteurs d'actions ordinaires de Magna présents lors d'une assemblée spéciale tenue fin juillet, en banlieue de Toronto.

L'entente est cependant contestée par une minorité d'actionnaires estimant que la prime versée à M. Stronach est trop élevée, contrairement aux autres actionnaires, qui croient qu'elle aura pour effet d'ac-



Frank Stronach, fondateur de Magna International

croître la valeur de l'entreprise.

Le juge Herman Wilton-Siegel, qui a tenu deux journées d'audiences sur la question, la semaine dernière, a fait connaître hier sa décision.

«La décision rendue aujourd'hui par la Cour supérieure ap-

porte notre position voulant que les arguments de la minorité d'actionnaires dissidents soient sans fondement», a affirmé le directeur financier de Magna, Vincent Galifi, dans un communiqué diffusé depuis Aurora, en Ontario, où se trouve le siège

social de la société.

Plusieurs actionnaires, dont d'importants investisseurs comme le Régime de retraite des enseignants et des enseignants de l'Ontario, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, l'Alberta Investment Management Corporation et la British Columbia Investment Management Corporation, se sont opposés à la prime de 1800 % que Magna propose d'accorder à M. Stronach, et à la dilution de leurs actions qui en résulterait.

Ils estiment que le plan de Magna créerait un dangereux précédent susceptible de nuire aux marchés financiers du Canada si jamais d'autres entreprises avec une structure à deux paliers d'actions suivaient l'exemple du fabricant de pièces automobiles.

La Presse canadienne

POTASH

SUITE DE LA PAGE B 1

143,17 \$US sur le parquet de New York. Ces évaluations sont largement supérieures à l'offre de BHP Billiton, ce qui signifie que les investisseurs s'attendent soit à une révision à la hausse de la proposition, soit à une offre concurrente qui ferait grimper les enchères.

L'action de PotashCorp a atteint il y a deux ans le sommet d'environ 244 \$CAN l'action à la Bourse de Toronto, avant que la récession mondiale ne souffle durement sur les cours des titres liés aux matières premières.

Le conseil d'administration de PotashCorp a rejeté unanimement l'offre de BHP Billiton et a adopté un régime de protection des droits des actionnaires — une «dragée toxique» — de manière à se donner suffisamment de temps pour explorer et développer des alternatives, y compris d'éventuelles offres concurrentes.

BHP Billiton, dont la valeur boursière s'élève à environ 200 milliards \$US, est une société diversifiée avec des sièges sociaux dans la ville australienne de Melbourne et à Londres. Elle a reconnu hier, dans un bref communiqué, avoir proposé la somme de 130 \$US par action ordinaire de PotashCorp, mais n'a pas donné d'autres détails.

«BHP Billiton continue d'étudier ses options et fera une autre annonce en temps et lieu», affirme le communiqué.

La proposition de transaction pourrait bien déboucher sur une des plus grosses prises de contrôle étrangères dans l'histoire canadienne — la valeur boursière de PotashCorp a atteint hier 43,4 milliards \$CAN, soit 42 milliards \$US. Ce montant est déjà largement supérieur aux 38,1 milliards \$US déboursés par Rio Tinto pour racheter Alcan en 2007, et éclipse carrément les

19,4 milliards \$US allongés par la brésilienne Vale pour s'emparer de la minière Inco.

Le gouvernement saskatchewannais s'est rapidement mêlé de l'affaire, hier, en affirmant que toute compagnie qui serait intéressée à racheter PotashCorp devrait garder son siège social dans la province.

La compagnie a été créée par le gouvernement provincial en 1975 et a été privatisée en 1989. La loi prévoit que le siège social de PotashCorp reste en Saskatchewan, et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Bill Boyd, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de l'abroger.

Malgré les racines de PotashCorp en Saskatchewan, ses actions appartiennent déjà largement à des investisseurs étrangers. Moins du quart de ses actionnaires sont établis au Canada, d'après les données compilées par Thomson Reuters. Près de 40 % de son actionariat se trouvait aux États-Unis avant l'annonce d'hier.

BHP Billiton a récemment augmenté sa présence sur le marché de la potasse en Saskatchewan en achetant des joueurs plus petits, comme Athabasca Potash plus tôt cette année.

La consommation de potasse est en croissance dans le monde, en raison d'une explosion de la demande dans les pays en voie de développement.

Selon M. Doyle, PotashCorp ira de l'avant avec son plan de croissance stratégique. «[Nous sommes] certains à 100 % que nous pouvons croître par nous-mêmes, bien, bien, bien plus qu'avec n'importe quelle offre semblable à ce que nous avons vu ici dans cette proposition de BHP.»

«Nous ne nous opposons pas à une vente, mais nous ne voulons voir personne voler la compagnie.»

La Presse canadienne

FANNIE

SUITE DE LA PAGE B 1

entre ces deux extrêmes.

Timothy Geithner a déclaré que des arguments solides plaident en faveur du maintien d'une garantie publique, soigneusement définie, aux crédits immobiliers. Il a ajouté que l'un des éléments clés du débat était la possi-

bilité d'une forme d'assurance apportée par le secteur privé.

«Le défi consiste à s'assurer qu'une éventuelle garantie de l'État est conçue de manière à couvrir le risque de pertes et structurée pour minimiser l'exposition du contribuable», a-t-il dit.

Shaun Donovan, le secrétaire au Logement et au Développe-

ment urbain de l'administration Obama, a pour sa part plaidé en faveur d'une réduction de la présence de l'État sur le marché du financement immobilier, en soulignant que Fannie Mae, Freddie Mac et la Federal Housing Administration intervenaient actuellement en soutien dans 90 % de nouveaux emprunts immobiliers.

Reuters

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE B 1

échance au mois d'avril. Il s'agit des secteurs suivants: institutionnel/commercial, résidentiel, industriel et génie civil. Ce dernier secteur a fait l'objet d'une entente de principe en juin.

La joute verbale à laquelle se livrent les parties rend la lecture de la situation difficile, car patrons et syndicats s'accusent mutuellement de déformer les faits. De part et d'autre, on reconnaît toutefois qu'un des obstacles majeurs est celui des primes au travail, notamment

celle baptisée «prime de présentation», dans l'industrie lourde. La partie patronale souhaite l'abolir.

Recours possibles

Lors d'un entretien, la négociatrice en chef de l'Association de la construction du Québec (ACQ), Lyne Marcoux, a dit que celle-ci pourrait déposer des plaintes tant à la Commission de la construction du Québec qu'à la police, en cas de «menaces physiques». «Ça va dépendre des moyens de pression choisis par les syndicats, a-t-elle dit. Ça pourrait même être des

recours au civil s'il y a perte d'argent ou saccage.»

La position de l'ACQ, qui représente 15 000 entrepreneurs, est que seule une grève générale serait légale et que tout moyen de pression en marge de cela serait «illégal».

Selon Mme Marcoux, le conciliateur a proposé une réunion demain matin. L'ACQ a donné son accord, mais il n'a pas été possible de connaître la position de l'Alliance, car celle-ci n'a pas rappelé Le Devoir.

«J'invite les parties à s'engager dans un sprint de négociations afin de conclure des ententes à la

satisfaction de tous, a dit le ministre du Travail, Lise Thériault. Mon ministère demeure disponible pour faciliter le dialogue entre les parties. Des règlements négociés s'imposent pour maintenir la croissance économique du Québec.»

La ministre a dit que l'industrie de la construction génère des investissements annuels d'environ 42 milliards, soit 14 % de l'économie québécoise. «Elle fournit près de 211 000 emplois directs en moyenne par mois, soit un emploi sur 20 au Québec.»

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com

Sur Internet: www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Sudoku par Fabien Savary

1								4	
	4		9						7
	5				8				
4	3		1				9	6	8
	6			4					
	2								7
	9	5	3						2
		2							
				2	8		7	9	

Niveau de difficulté : DIFFICILE 1546

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	6	3	9	4	5	8	1	2
5	4	1	2	3	8	9	7	6
8	9	2	6	1	7	3	4	5
3	5	4	1	7	2	6	8	9
6	7	8	3	5	9	4	2	1
1	2	9	8	6	4	5	3	7
4	8	6	7	9	1	2	5	3
2	3	7	5	8	6	1	9	4
9	1	5	4	2	3	7	6	8

1545

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **9070-4925 QUÉBEC INC.** demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16^e jour d'août 2010

Spiegel Somher Inc.

Procureurs de la compagnie

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que l'inventaire des biens de feu Michel BÉRARD, du 1609 Des Roses, Ile Goyer, Carignan J3L 5B8, décédé le 3 juillet 2007, a été dressé et clos le 12 juillet 2010 par les liquidateurs soussignés et déposé le 16 août 2010 devant Me Pierre H. Archambault, notaire, où il peut être consulté au 589, St-Thomas, Longueuil, Qc J4H 3A7.

Patrick BÉRARD - Catherine BÉRARD, liquidateurs

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: 500-22-172125-109

COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,

Partie demanderesse

MARTIN ST-JEAN,

Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée par défaut devant le tribunal le 8 octobre 2010 à 9 h heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 2010 août 13

(s) Arnie Ouellette ANNIE OUELLETTE Greffière adjointe J.O. 0309

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **9073-4708 QUÉBEC INC.** demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16^e jour d'août 2010

Spiegel Somher Inc.

Procureurs de la compagnie

Qxam Québec

514.937.1614

1.877.937.1614

www.oxfam.qc.ca

QUÉBEC

District de Montréal

No: 31 100407 168 G

RÉGIE DU LOGEMENT OMHM

Demandeur

LES HÉRITIERS DE FEU URSULA WOHLSCHLEGEL & SUSAN SAUSCHLAGER

Défendeurs

Logements concernés :

502-5230, rue St-Dominique Montréal, Québec, H2T 3C1

SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC

Prenez avis que le locateur a déposé au greffe de la Régie du logement du district judiciaire de Montréal une demande en résiliation de bail.

Pour répondre à cette demande, vous devez vous rendre à la Régie du logement située au 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 2200, à Montréal.

Les demandes seront présentées devant le tribunal le 24 août 2010 à 13 h 30 en salle 2220.

À défaut de vous présenter, une décision dans chacun des dossiers pourra être rendue sans autre avis ni délai.

Vous pouvez vous procurer une copie de cette demande à la Régie du logement ou à l'étude de l'avocat du demandeur.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 16 août 2010

Me Marc Poirier, avocat du demandeur 2660-5199, rue Sherbrooke Est Montréal, Québec, H1T 3X1

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

ABATTOIRS ABRAMOV INC.

87, Rang Saint-Régis Sud, Saint-Isidore-De-La-Prairie QC J0L 2A0

AVIS est par les présentes accordé que **ABATTOIRS ABRAMOV INC.** a fait cession de ses biens le 4 août 2010, et que la première assemblée aura lieu le **24 août 2010, à 10 h, au 7100, Jean Talon Est, bureau 600, Anjou QC H1M 3S3.**

Date le 4 août 2010.

Johanne Serpone LE GROUPE SERPONE, SYNDIC DE FAILLITE INC. 7100, rue Jean-Talon Est Bureau 600, Anjou (Québec) H1M 3S3

Tél. : (514) 355-6553

Télex. : (514) 355-8423

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL

NO : SAJM-173824-1007

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Section des affaires immobilières (Greffes de Montréal)

VILLE DE CHAMBLY, municipalité légalement constituée ayant son bureau en son hôtel de Ville au 1, Place de la Mairie, Ville de Chamblay, province de Québec, J7R 1X9.

PARTIE EXPROPRIANTE-REQUÉRANTE

MONSIEUR TEMSIEU GEORGE YOUNG, sans domicile ni lieu de résidence connu dans la province de Québec.

PARTIE EXPROPRIÉE-INTIMÉE

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

1. La Requérante, Ville de Chamblay, avise l'intimé, **MONSIEUR TEMSIEU GEORGE YOUNG,** qu'elle a déposé au greffe du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, greffe de Montréal, un avis d'expropriation, accompagné d'une copie de la résolution de la Ville de Chamblay et d'une description technique et plan visant les lots 2 039 601 et 2 039 603 du Cadastre du Québec, au boulevard René-Lévesque ouest, 21^e étage, Montréal, Québec, H2Z 1W7.

2. L'intimé **MONSIEUR TEMSIEU GEORGE YOUNG** est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, greffe de Montréal, 500, boulevard René-Lévesque ouest, 21^e étage, Montréal, Québec, H2Z 1W7.

3. La Requérante avise l'intimé qu'elle a fait déposer sa comparution au greffe du Tribunal dans ce délai, la Requérante pourra procéder par défaut et à faire déterminer les indemnités dues en vertu de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q. c. E-24).

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Requête accordée le 13 août 2010 par REAL COLLIN, F.A.T.A.Q.

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 10 août 2010, **174495 CANADA INC.**, a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2386 Marie-Victorin, Varenne, Québec et que la **première assemblée des créanciers** sera tenue le **27 août 2010 à 10h00**, au bureau du syndicat, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, ORP, Syndic 8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9

Tél. : (514) 382-6722

Télex. : (514) 382-9328

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL

NO : SAJM-171088-1005

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Section des affaires immobilières (Greffes de Montréal)

VILLE DE CHAMBLY, municipalité légalement constituée ayant son bureau en son hôtel de Ville au 1, Place de la Mairie, Ville de Chamblay, province de Québec, J7R 1X9.

PARTIE EXPROPRIANTE-REQUÉRANTE

MALKIT SOHL, sans domicile ni lieu de résidence connu dans la province de Québec.

PARTIE EXPROPRIÉE-INTIMÉE

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

1. La Requérante, Ville de Chamblay, avise l'intimé, **MALKIT SOHL ET TIKA DEVI,** qu'elle a déposé au greffe du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, greffe de Montréal, un avis d'expropriation, accompagné d'une copie de la résolution de la Ville de Chamblay et d'une description technique et plan visant les lots 2 039 654 du Cadastre du Québec, à été déposée en l'intention des intimés au greffe du Tribunal, situé au 500, boulevard René-Lévesque ouest, 21^e étage, Montréal, Québec, H2Z 1W7.

2. Les intimés **MALKIT SOHL ET TIKA DEVI** sont requis de produire une comparution écrite, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, greffe de Montréal, 500, boulevard René-Lévesque ouest, 21^e étage, Montréal, Québec, H2Z 1W7.

3. La Requérante avise les intimés qu'elle a fait déposer sa comparution au greffe du Tribunal dans ce délai, la Requérante pourra procéder par défaut et à faire déterminer les indemnités dues en vertu de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q. c. E-24).

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Requête accordée le 13 août 2010 par REAL COLLIN, F.A.T.A.Q.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 10 août 2010, **174495 CANADA INC.**, a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2386 Marie-Victorin, Varenne, Québec et que la **première assemblée des créanciers** sera tenue le **27 août 2010 à 10h00**, au bureau du syndicat, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, ORP, Syndic 8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9

Tél. : (514) 382-6722

Télex. : (514) 382-9328

AVIS LÉGAUX

Boucherville

Direction des travaux publics et des approvisionnement

APPEL D'OFFRES SP-10-31

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

FOURNITURE DE DEUX (2) FOURGONS UTILITAIRES COMMERCIAUX DE MARQUE DODGE/MERCEDES-BENZ SPRINTER 2500 TYPE CARGO VAN NEUFS, ANNÉE 2010 OU PLUS RÉCENTS (SANS ÉQUIVALENT)

Ouverture des soumissions : **LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010, À 10 HEURES**

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appel d'offres (plans, devis, etc.) à compter du **MERCREDI 18 AOÛT 2010** durant les heures de bureau, selon l'horaire d'été, soit du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 00, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, en s'adressant à la Direction des travaux publics et des approvisionnements située au 650, Chemin du Lac, Boucherville, (Québec), téléphone 450 449-8100, poste 8827, moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00 \$) taxes incluses, pour chaque exemplaire complet. Ce paiement doit être effectué en argent comptant, mandat-poste ou chèque seulement.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé, au montant de HUIT MILLE DOLLARS (8 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant **10 HEURES LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010** (horodaté par le Service du greffe), dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin.

Les soumissions sont ouvertes à **10 HEURES LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010** à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

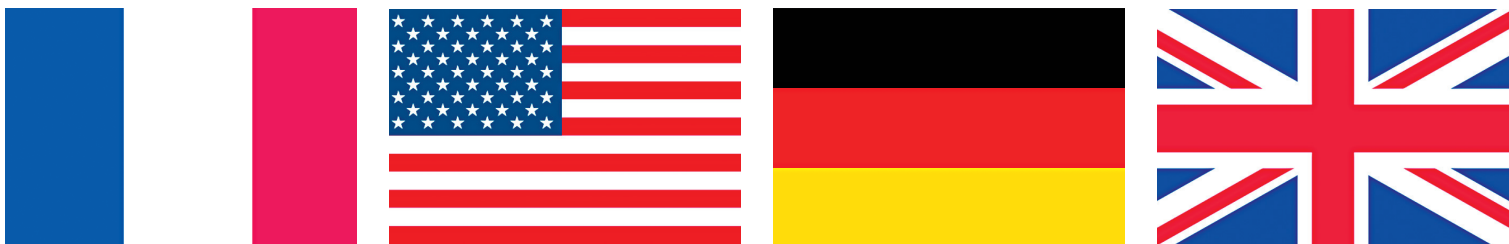
Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Sylvie Crête au (450) 449-8100, poste 8827.

Donné à Boucherville ce 18 août 2010.

Jean-Maurice Normandin
Directeur - Direction des travaux publics et des approvisionnements
Ville de Boucherville

ÉCONOMIE



Quatre pays risquent de perdre leur note triple A

Paris — La France, les États-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne se sont encore rapprochés du moment où ils pourraient perdre leur note maximale «AAA», en raison de leurs difficultés budgétaires, averti hier l'agence de notation Moody's Investors Service.

L'agence de notation estime dans un communiqué que «les défis liés aux ajustements budgétaires impliquent que le chemin à parcourir avant un abaissement de la note de ces pays s'est encore réduit».

Toutefois, Moody's rappelle que pour l'heure la note triple A, la meilleure possible, attri-

bue à ces pays reste solide et que leurs perspectives demeurent stables.

Le cas de l'Espagne, autre grand pays bénéficiant pour l'heure d'un «AAA», est à part, rappelle l'agence. Moody's avait prévenu fin juin qu'elle pourrait abaisser, d'ici fin septembre, d'«un ou deux crans» la note souveraine de l'Espagne en raison de la faiblesse des perspectives de croissance de sa fragile économie.

De leur côté, les gouvernements français, américain, allemand et britannique font face, selon l'agence, à des défis légèrement différents de ceux aux-

quels ils étaient confrontés il y a encore quelques mois.

En effet, les pays européens «ont désormais tous commencé à mettre en oeuvre des mesures pour réduire leur déficit», reconnaît-elle. En revanche, la mise en place d'une stratégie de stabilisation de la dette n'en est qu'à ses balbutiements aux États-Unis, relève l'agence.

Parmi les nouveaux défis, Moody's met en avant la nécessité de relancer la croissance, alors même que ces pays ne disposent plus de marges de manœuvre budgétaires pour soutenir l'économie.

Ces pays doivent aussi me-

ner des programmes d'assainissement des finances publiques et faire face au vieillissement de leur population, souligne Moody's.

Alors même que leur dette bat des records, l'Allemagne et la France parviennent ces derniers jours à se refinancer à des conditions extraordinairement favorables sur le marché obligataire.

Selon les analystes, les inquiétudes sur la solidité de la reprise économique poussent en effet les investisseurs à revenir notamment vers les obligations d'État notées triple A.

Agence France-Presse

Le Japon étudie de nouvelles mesures de relance

Tokyo — Le Japon va réfléchir à de nouvelles mesures de relance et une rencontre devrait se tenir lundi prochain entre le premier ministre, Naoto Kan, et le gouverneur de la Banque du Japon, Masaaki Shirakawa, a-t-on appris hier de source gouvernementale.

Ces éventuelles mesures ne devraient cependant avoir qu'un impact limité et consisteront probablement à réaffecter des fonds plutôt qu'à engager de nouvelles dépenses.

Selon le quotidien *Nikkei*, le gouvernement pourrait annoncer une prolongation des mesures d'incitation à la consommation de produits respectueux de l'environnement censées expirer à la fin de l'année.

L'exécutif commencera à discuter de ces mesures vendredi, a indiqué le ministre de l'Économie, Satoshi Arai, cité par l'agence de presse Jiji.

Toujours selon Jiji, qui cite Mikio Shimoi, secrétaire général du Nouveau Parti du peuple (NPP), le plus petit parti de la coalition gouvernementale demandera pour sa part un rallonge de 11 000 milliards de yens (100 milliards d'euros) pour stimuler l'activité économique.

Le Parlement japonais a adopté en mars un budget record de plus de 92 000 milliards de yens pour l'exercice 2010-2011.

La réunion du gouvernement précèdera la rencontre entre le premier ministre et le gouver-

neur de la BoJ, qui doit avoir lieu lundi.

Le yen fort

Naoto Kan et Masaaki Shirakawa devraient évoquer le ralentissement économique dans le pays ainsi que la hausse du yen et les réponses qui pourraient être apportées à ces questions, même si la marge de manœuvre des autorités japonaises est relativement limitée.

«Le gouvernement semble sur le point d'annoncer des mesures supplémentaires de relance et la BoJ va probablement apporter son soutien en annonçant qu'elle va maintenir une politique accommodante et soutenir les secteurs de croissance avec son nouveau programme de prêts», estime Junko Nishioka, économiste en chef à RBS Securities.

«Même si la BoJ ne prend pas de nouvelles initiatives, la rencontre Kan-Shirakawa constituera dans les faits une forme d'intervention verbale en vue de stopper la hausse du yen, comme la semaine dernière avec les déclarations du ministre des Finances et de Shirakawa», ajoute-t-il.

Les autorités multiplient les déclarations pour tenter d'enrayer l'appréciation de la devise japonaise qui a inscrit la semaine dernière un plus haut de 15 ans face au dollar, compliquant encore davantage la tâche du gouvernement.

Reuters

RICHES

SUITE DE LA PAGE B 1

autant de facteurs qui empêcheront les pays riches de retrouver la belle vitalité qu'ils ont affichée depuis des décennies.

Tout le monde semble avoir oublié que la croissance soutenue des 60 dernières années tenait à un contexte tout aussi «exceptionnel que temporaire» né, entre autres, du fait que les États-Unis étaient sortis de la Deuxième Guerre mondiale comme seule et unique puissance mondiale et qu'ils avaient entraîné ensuite les autres pays occidentaux dans leur sillage, a déploré hier en entretien téléphonique au *Devoir* l'auteur de l'étude, Pierre Fournier, analyste géopolitique à la Financière Banque Nationale.

Des gouvernements à courte vue et des entreprises en quête de profits rapides se sont aussi plu à croire et à faire croire que le transfert de leurs emplois manufacturiers vers la Chine ou l'Inde n'était pas grave et était même souhaitable parce qu'ils seraient remplacés par d'autres, mieux rémunérés, dans les services, les hautes technologies ou ailleurs. «Cette illusion était d'un optimisme délirant, constate aujourd'hui Pierre Fournier. On n'est jamais parvenu à remplacer les emplois perdus, et bientôt c'est la Chine et l'Inde qui nous vendront des autos et des avions.»

Inévitable baisse du niveau de vie

On s'attend à ce que les économies émergentes croissent

en moyenne de 7 % cette année et de 6,2 % l'an prochain, contre 2,4 % et 1,9 % dans les pays développés, rappelle-t-il. Cette tendance devrait se maintenir pendant plusieurs années. «Notre niveau de vie va baisser en termes relatifs. Cela me paraît inévitable.»

Les États-Unis devraient s'en tirer un peu mieux que les autres, pense l'analyste. Le faible niveau de ses impôts lui laisse plus de marge de manœuvre pour équilibrer ses finances publiques et plusieurs de ses entreprises demeurent des chefs de file dans leurs secteurs.

Le Canada devrait pouvoir faire encore mieux, espère-t-il, en dépit de ses problèmes de vieillissement de la population, de désindustrialisation et de faible productivité. Il pourra compter, entre autres, sur ses vastes réserves de pétrole, de matières premières et d'eau, mais aussi sur des finances publiques relativement saines, de bons programmes sociaux et de santé ainsi que son ouverture à l'immigration.

Parmi les principaux pays émergents, Pierre Fournier aurait tendance à parier sur l'Inde plutôt que sur la Chine. Cette dernière a mieux su, jusqu'à présent, réduire le degré de pauvreté de sa population, éduquer ses enfants et maintenir une gouvernance ferme de son économie, admet-il. L'Inde devrait toutefois tirer avantage de son régime démocratique et de règle de droit, d'une économie moins dépendante des exportations et de ses liens plus étroits

avec les autres démocraties.

Penser à long terme

«Le mieux qui peut nous arriver dans ce contexte est que l'on se remette à penser et à agir à long terme», dit l'analyste. Cela devrait notamment mener les pays développés à réduire leur niveau d'endettement et à investir plus en éducation et en recherche et développement. Il s'attend aussi à ce que les conditions soient moins favorables au libre-échange à cause d'une augmentation des coûts de transport, de politiques fiscales préférentielles ou de mesures protectionnistes qui pourraient se cacher sous l'imposition de normes environnementales plus strictes et de mille et une tracasseries administratives.

La débâcle du secteur financier américain et la réponse eu-

ropéenne à la crise grecque font craindre le pire quant à la capacité des gouvernements de reconnaître l'ampleur des problèmes auxquels leurs pays font face et de passer à l'action, note Pierre Fournier. «Ce n'est jamais facile d'annoncer de mauvaises nouvelles. Ça est encore moins pour des politiciens qui doivent se faire élire tous les quatre ans ou des patrons dont le salaire dépend des résultats à court terme de leurs entreprises.»

L'expert garde néanmoins espoir que les pays développés sauront se ressaisir. «Je crois que les gens se posent de plus en plus de questions. On sent un malaise devant le simplisme des analyses et des solutions proposées par les politiciens, les dirigeants d'entreprise ou les économistes.»

Le Devoir

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



est à la recherche d'un (e)

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

Gestionnaire multidisciplinaire, Ayant une connaissance du milieu touristique et coopératif Bac. en administration (ou toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente) 7 ans d'expérience (minimum)

Faites parvenir votre C.V. à :
info@quartierpetitchamplain.com
Télécopieur : 418-692-5085
www.quartierpetitchamplain.com

UQAC

PROFESSEURS, PROFESSEURS DEMANDÉS

Pour répondre à ses besoins d'enseignement et de recherche, l'UQAC est à la recherche de professeurs ou professeures dans les disciplines suivantes :

- MANAGEMENT
- ADAPTATION SCOLAIRE (DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE)
- ADAPTATION SCOLAIRE (ORTHOPÉDAGOGIE)
- DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT EN CONTEXTE SCOLAIRE
- TRAVAIL SOCIAL
- GÉNIE INFORMATIQUE/ÉLECTRIQUE
- GÉNIE CIVIL (GÉOTECHNIQUE)
- SCIENCES DE LA TERRE
- THÉORIE ET PRATIQUE EN JEU VIDÉO ET EN INTERACTIVITÉ

Les descriptions complètes de ces postes, la date limite des candidatures ainsi que les conditions d'embauche sont disponibles sur notre site Web : http://www.uqac.ca/direction_services/vrer/postes_professeur.php

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet contenant des photocopies de diplômes de même que trois lettres de recommandation, en spécifiant bien le numéro du concours, à l'adresse sous mentionnée.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
555, boul. de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Tél. : 418 545-5011, poste 5043
Téléfax : 418 545-5519
Courriel : concours_vrer@uqac.ca

www.uqac.ca

COLLÈGE AHUNTSIC
le grand cégep de Montréal



Le Collège Ahuntsic est un établissement public offrant un large éventail de programmes de formation préuniversitaire et technique

Le Collège cherche à combler le poste suivant :

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉTUDES

CONCOURS CP 1011-01

Profil recherché
Vous devrez être au fait de la réalité de l'enseignement collégial, de son évolution et de ses enjeux majeurs. Il vous faudra aussi avoir une vision stratégique du développement du Collège dans ce contexte particulier et avoir démontré des compétences à titre de communicateur et de rassembleur.

Vous devrez également faire preuve d'un leadership mobilisateur dans un contexte et une dynamique pédagogique propres au Collège, et ce, dans le respect des divers intervenants impliqués.

Exigences

- Diplôme universitaire de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié
- Au moins dix années d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation postsecondaire, dont au moins cinq dans des fonctions d'encadrement liées à la pédagogie et trois années d'expérience en enseignement
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite et bonne connaissance de la langue anglaise

Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions.

Date limite pour déposer votre candidature :
27 août 2010, à 16 h. Consultez le site Internet du Collège pour postuler ou pour plus d'information : www.collegeahuntsic.qc.ca

Le Collège Ahuntsic souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Amélioration des ventes des fabricants, en juin

Ottawa — Les ventes des fabricants ont connu une légère hausse de 0,1 % pour se fixer à 44,8 milliards dollars, en juin, a révélé Statistique Canada hier.

Les ventes ont progressé au cours de 11 des 13 derniers mois, depuis le creux enregistré en mai 2009, a ajouté l'agence fédérale.

Les ventes des fabricants en dollars constants ont augmenté de 0,7 % pour s'établir à 41,7 milliards en juin. Les ventes en dollars constants ont été 15,3 % plus élevées qu'en mai 2009.

Une croissance des ventes a été observée dans 9 des 21 industries, représentant 50,1 % des ventes totales.

Bien que neuf industries aient indiqué des hausses en juin, celles-ci ont en grande partie été contrebalancées par les baisses enregistrées dans les 12 autres industries.

Les ventes de l'industrie du papier ont augmenté de 4,8 %, surtout en raison d'un accroissement du volume des ventes.

Les autres industries ayant déclaré des hausses en juin comprennent celles des meubles et produits connexes (+6,4 %), des produits métalliques (+2,0 %) et des produits

chimiques (+1,2 %).

Les ventes ont diminué de 2,1 % dans l'industrie des aliments et de 1,5 % dans les industries des produits du pétrole et du charbon.

Au Québec, les ventes ont diminué de 0,2 %, malgré une croissance de 14,7 % dans l'industrie de la fabrication de produits chimiques.

La Presse canadienne



Je sème la réussite !

La CSDM est à votre recherche

Enseignant
Orthophoniste
Psychoéducateur
Technicien en éducation spécialisée

csdm.qc.ca/emplois

ILS IRONT LOIN



Commission scolaire de Montréal

CULTURE

375^e anniversaire de Trois-Rivières

Un « contexte d'urgence » expliquerait les erreurs administratives

MÉLISSA GUILLEMETTE

La Ville de Trois-Rivières et le président du comité des Fêtes du 375^e anniversaire estiment que le « contexte d'urgence » dans lequel se sont retrouvés les organisateurs explique les erreurs administratives soulignées par le vérificateur général. Lundi soir, le vérificateur général de Trois-Rivières, Réjean Giguère, déposait un rapport faisant état de « manquements au niveau du contrôle interne », notamment parce que le comité des Fêtes de l'anniversaire de la ville a attribué plus de 555 000 \$ en contrats à une entreprise dont le directeur général, Steve Dubé, était toujours actionnaire et administrateur pendant son mandat.

Des contrats d'une valeur de 467 000 \$ ont également été confiés à Productions Accès-Cible après son mandat. La municipalité indique dans un communiqué que « la participation de monsieur Dubé dans les Productions Accès-Cible [...] était connue dès le départ, elle a fait partie de toutes les discussions qui ont mené à son embauche et on avait convenu qu'elle prendrait fin le plus tôt possible » pour éviter tout conflit d'intérêts. M. Dubé a été embauché en urgence, quelques mois avant le début des Fêtes, pour remplacer l'ancienne directrice générale. A ce sujet, le président du comité des Fêtes, Jean Fournier, a affirmé hier, en point de presse, que Steve Dubé lui a dit avoir vendu ses actions

quelque temps après le début de son entrée en poste, rapporte *Le Nouvelliste*. Le vérificateur général parlait plutôt d'un délai de 11 mois entre l'embauche et la vente, mais M. Fournier croit que le vérificateur a pu errer s'il se fiait aux données du Registre des entreprises, qui ont pu être corrigées en retard. Jean Fournier a reconnu que les décisions liées à l'octroi des contrats aux firmes de production étaient laissées à Steve Dubé, qui s'y connaît en la matière, pour accélérer l'organisation des festivités du 375^e anniversaire lancées en mai 2009. Ces décisions auraient plutôt dû être du ressort du conseil d'administration. L'opposition au conseil municipal tient à ce que la lumière soit

faite dans cette affaire, car M. Dubé est en ce moment directeur général de la société qui gère le projet de nouvel amphithéâtre dans la ville. Le vérificateur Réjean Giguère indique également dans son rapport que le traitement des factures a connu des ratés. Plusieurs d'entre elles ont été approuvées a posteriori par le conseil d'administration et des montants ont été fractionnés en plusieurs factures pour éviter d'avoir à être approuvés. Dans un contexte d'urgence, « certaines dépenses [...] ne pouvaient attendre », estime la Ville, qui reconnaît toutefois « la justesse des remarques du vérificateur ».

Le Devoir

EN BREF

Aïda Aoun, nouvelle directrice de la SMCQ

La Société de musique contemporaine du Québec a une nouvelle directrice générale en la personne d'Aïda Aoun, qui occupait jusqu'ici la fonction de directrice administrative. Entrée à la SMCQ en 2000, Aïda Aoun a contribué à la conception et à la création, en 2003, de Montréal/Nouvelles Musiques. Madame Aoun succède à Pierrette Gingras, nommée récemment à la tête du Vivier, regroupement des organismes de musiques nouvelles, et qui pilotera l'installation de cet organisme à la bibliothèque Saint-Sulpice. — *Le Devoir*

Rolando Villazón rembourse ses auditeurs

Le ténor Rolando Villazón avait créé un tollé en s'éclipsant, sept minutes après le début d'un récital, au Tivoli de Copenhague le 8 août dernier. Les spectateurs mécontents avaient demandé un remboursement qui ne leur avait pas été accordé, Villazón ayant tout de même empoché son cachet. Après plus d'une semaine de tergiversations, et devant la couverture médiatique négative grandissante au-delà des frontières du Danemark, le ténor a finalement retourné son cachet afin que les demandes des auditeurs lésés puissent être satisfaites. Rolando Villazón — un temps désigné comme le successeur de Plácido Domingo, par Domingo lui-même — n'en finit pas de tenter des retours après l'atteinte des cordes vocales (polype) dont il souffre depuis plus de deux ans. Sa dernière prestation «présentable», malgré un stress vocal déjà intense, demeure le *Roméo et Juliette* de Gounod à Salzbourg en 2008, sous la direction de Yannick Nézet-Séguin. — *Le Devoir*



Rolando Villazón

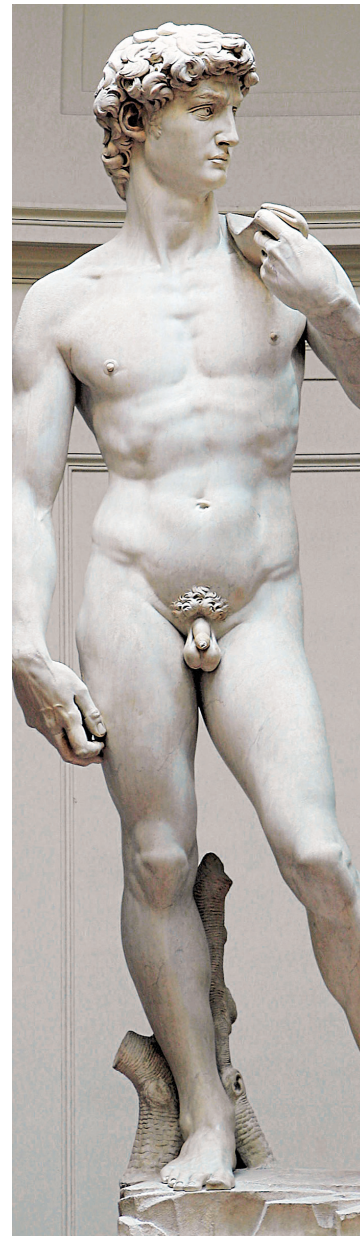
Programmation d'automne RDI revient avec ses valeurs sûres

La chaîne RDI a dévoilé hier sa programmation automnale en présentant une grille horaire qui comporte quelques nouveautés, mais peu de nouveaux venus. Ainsi, même si elle est chauffée par sa concurrente LCN, la chaîne d'informations continue à miser sur ses valeurs sûres. Les *Gérald Fillion (RDI Économie)*, *Anne-Marie Dussault (24 heures en 60 minutes)* et *Simon Durivage (Le Club des ex)* seront en effet de retour à l'automne. Les journalistes Marie-Josée Bouchard, Michel Viens et Christine Fournier resteront quant à eux à la barre de *RDI en direct* au fil de la journée. Au chapitre des nouveautés: un nouvel animateur pour l'émission matinale, deux journaux télévisés exclusifs et des «ex» sur Twitter. D'abord, aux aurores, c'est Marc-André Masson qui pilotera dès 5h une formule renouvelée de *RDI Matin*. La chroniqueuse judiciaire Isabelle Richer se joindra à l'équipe. RDI présentera des journaux télévisés exclusifs, l'un à 17h et l'autre à 21h. Le premier sera animé par Michel Viens et le second, par Geneviève Asselin. *Le Club des ex*, quant à lui, se tourne vers l'avenir en proposant au public d'échanger des commentaires sur un sujet d'actualité sur Twitter. A tour de rôle, l'un des «ex» sera en ligne sur le réseau social après l'émission, de 13h30 à 13h50. Après coup, Liza Frulla, Marie Grégoire ou Jean-Pierre Charbonneau reviendra faire le point avec Simon Durivage, qui gardera l'antenne jusqu'à 14h.

La Presse canadienne

ITALIE À qui appartient David?

Crépage de chignon autour de la propriété du chef-d'œuvre de Michel-Ange



Le David de Michel-Ange a été réalisé en 1501 et 1504.

Rome — La Ville de Florence, en Toscane, et le ministère italien de la Culture se disputent la propriété du *David* de Michel-Ange, et surtout les huit millions d'euros de recettes que déboursent chaque année des touristes du monde entier pour admirer la célèbre sculpture. «Le *David* de Michel-Ange appartient à la commune de Florence. Juridiquement, il n'y a pas de doute; tous les documents l'attestent», a affirmé lundi après-midi le maire de Florence, Matteo Renzi (Parti démocrate, gauche), cité par l'agence italienne Ansa. Selon le maire, la propriété du chef-d'œuvre en marbre de Carrare du maestro aurait été transférée à titre de dédommagement à sa ville en 1871, lorsque Florence perdit son statut de capitale provisoire de l'Italie unifiée au profit de la Ville éternelle. Le ministre de la Culture Sandro Bondi (Peuple de la liberté, droite) a qualifié ce débat de «polémique absurde et inopportune, parce que le *David* est un symbole d'unité culturelle pour Florence et pour l'Italie». «Le problème de la propriété de l'œuvre d'art, soulevé en termes de propagande par le maire de Florence, est une question mesquine», a-t-il répliqué dans un communiqué. «Je suis d'accord avec ceux qui proposent que cette question soit réglée dans le cadre d'une gestion partagée», a-t-il ajouté. Matteo Renzi s'est également dit «prêt à accepter une gestion partagée» de l'œuvre, tout en se posant la question des droits de reproduction: «Il serait intéressant d'aborder la question des droits d'auteur sur l'exploitation des images des œuvres célèbres», a-t-il dit, soulignant que le *David* est «le symbole de Florence». Le *David*, réalisé par Michel-Ange entre 1501 et 1504, mesure 4,34 mètres de hauteur (5,14 mètres avec le socle). Michel-Ange a représenté *David*, fronde à la main, juste avant son combat contre Goliath. Initialement installé en plein air devant le Palazzo Vecchio, l'original est depuis 1873 exposé à la galerie de l'Académie de Florence pour le protéger des intempéries et de la pollution. Agence France-Presse



PÉKIN EXPRESS: LA ROUTE DU BOUT DU MONDE
DÉPART CE SOIR À 21 H
en exclusivité sur Évasion
EXTRÊME. ÉPROUVANT. EXCEPTIONNEL.

évasion
LA TÉLÉ QUI FAIT RÊVER
WWW.EVASION.TV

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Des squelettes dans le placard	L'Épicerie	La petite séduction / Christian Bégin		Bons baisers de France / Mario Pelchat, Réjean Tremblay.		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Des kiwis et des hommes		
TVA	TVA Nouvelles	Sucré salé	Extrême Partie 2 de 2	KMH / Langue seconde	Les anges de la rénovation / Famille Vitale		Dieu Merci! / Denis Bouchard, Cathy Gauthier.		TVA Nouvelles	22h45 Sucré salé	23h15 VENDUS (2003) avec Véronique Bannon, Brigitte Paquette, Serge Thériault.		
TQ	Kaboum! / Shlaq	Tactik / Les sauveurs	Tactik	Malcolm / Rites initiatiques	Mad Men / L'é indien		AMAL (V.F.) (2007) avec Seema Puri, Rupinder Nagra.		Biswas, Koel	22h50 Les francs-tireurs / Suzanne Lévesque		23h50 Octobre 70	
V	La guerre des clans	Atomes crochus	Wipeout Québec	Rire et délire	Merlin / Le complot		Crimes et Mensonges / Ennemis intérieurs		La magie de Criss Angel	UFC Arts martiaux		Call TV	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		GRANDS Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50 Champion	Journal FR	Il était une fois... Dassin		EPOUSE-MOI (2000) Michèle Laroque.		Poisson eau		A table	Hors série	TV5 le journal	23h35 Faut pas rêver	
D	Soirées d'humour 2005		Biographies / Paul Houde		Victimes		C'est incroyable!		Alliance meurtrière	Décore ta vie	Le convoi de l'extrême	CanalD.com	
VIE	Espace d'été	Petites per.	Ma maison	Changez déco	Des maisons d'occasion\$		Punk'd: Stars		Recette V	Tila: Célib et Bi	DESTINS CROISES (2001)	L'univers M+	
MP	17h30 Palmars		L'univers M+	M+ reçoit	Danse ou crève!		Célébrités et paparazzis		Les frères Scott / Pour son bien	Les Simpson	Frank Girard	Hors d'ondes	
MX	Musicographie		P. Raven	Dans le trouble	Ma famille	Famille parfaite	Les Simpson	TêtesClagues	Les Simpson	TêtesClagues	Frank Girard	Hors d'ondes	
VRAK TV	Grenade?	Vie de palace	Johnny Test	Ile des défis	Défis extrêmes	6teen	Les Simpson	TêtesClagues	Les Simpson	TêtesClagues	Frank Girard	Hors d'ondes	
TTF	Les Simpson	L'intrépide	WTA Tennis - Coupe Rogers (D)						Les Simpson	TêtesClagues	Frank Girard	Hors d'ondes	
RDS	Sports 30		WTA Tennis - Coupe Rogers (D)						Les Simpson	TêtesClagues	Frank Girard	Hors d'ondes	
HISTORIA	Je m'en souviens...		Les Canadiens en Corée		Kaamelott	Kaamelott	The Unit: Commando d'élite		L'INCROYABLE VOYAGE DE MARY BRYANT	Partie 1 de 2	Rumeurs	Rendez-vous	Rebours
ARTV	Cormoran		Quelle famille!		NEW YORK, NEW YORK (1977)		Brigade de Robert De Niro, Barry Primus.		L'INCROYABLE VOYAGE DE MARY BRYANT	Partie 1 de 2	Rumeurs	Rendez-vous	Rebours
SERIES+	C.S.I.: Les experts		Protection de témoins		Brigade maritime / Quarantaine		The Guard: brigade maritime		Divas de l'Au-Delà / Papillon noir		Sophie Parker	Les stupéfiants	Bonheurs
ZTELE	La porte d'Atlantis / Las Vegas		Jobs de bras	Comment.fait	Surnaturel / Anges et démons		Mélinda, entre deux mondes		Divas de l'Au-Delà / Papillon noir		Sophie Parker	Les stupéfiants	Comment.fait
C. SAVOIR	CodeChasten	18h45 Cherche	Festifilm 10		Conférences du CORIM		McGill Head		Campus	Regard sur la création	Ces pays où les	Festifilm 10	
EVASION	NOMades land / Mékong		Ushuaia Nature Partie 1 de 2		Safari photo		Pékin express / Perdue dans la jungle		KILOMETRE ZERO (2005) Nazmi Kirik.		Villages, V.	Croisée ch.	Méga construction
TFO	PinkyDinky	Carmen camp.	Panorama	Insecta	L'affaire Farewell		Judd Nelson.		21h40 BAR ROUTIER (1989) avec Kelly Lynch, Patrick Swazze.		23h45 PLATOON (V.F.) (1986)		
Cinépop	17h30 GATSBY LE MAGNIFIQUE (1974) Robert Redford.		QUATRE FILLES ET UN JEAN 2 (2008) Alexis Bledel.		Les aventures de Bokassa		Sans filtre		Le Confident		St-Christoly-Médoc	Chant sirène	Silence...on vaccine
Sécran	16h35 ANGES ET DEMONS		Fierté gay		Couleurs d'ici		Mélez-vous de vos affaires!		JeffyPOP		Dragons' Den		Académie Ghost
Planète	17h30 Le monsieur de la pub		Wheeler Fortune		Masterchef / The Top 14		E.T. Canada		Ent. Tonight		Big Brother		Ent. Tonight
VOX	Académie	Mes francos	Coronation St.		Wheel Fortune		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
CBC	17h00 News		Coronation St.		Wheel Fortune		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
CTV (Mont.)	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
GBL	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
TVO	Martha Speaks		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
ABC	Be Millionaire		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
CBS	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
NBC	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
FOX	Family Guy		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
PBS (37)	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
PBS (57)	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
CTV (Com.)	News		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
A&E	The First 48		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
BRAVO	Wind at My Back		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
DISCOVERY	Destroyed		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
HISTORY	Outlaw Bikers		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
SHOWCASE	Trailer Park		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men
TSN	Off the Record		Masterchef / The Top 14		Jeopardy!		Jeopardy!		Jeopardy!		Wheel Fortune		2 1/2 Men

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Amélie Gaudreau

L'ÉPICERIE

Le camion de *L'Épicerie* s'arrête cette semaine à Bedford, en Montérégie, où l'Exposition agricole bat son plein. On a encore droit à un menu estival, puisqu'on jase viande rouge qu'on fera fumer avec Bob le chef, et on discutera des secrets des vins corsés, qui accompagnent souvent fort bien des viandes rouges fumées... *Radio-Canada, 19h30*

NEW YORK, NEW YORK

On pense tout de suite à sa chanson-titre qu'a reprise et popularisée Frank Sinatra, et pourtant, il y a bien plus à retenir de ce film musical de Martin Scorsese, célébré par le public et boudé par la critique lors de sa sortie. Il y a bien sûr le jazz, un Robert De Niro encore tout jeune, mais aussi les références aux œuvres marquantes des parents de l'autre vedette, Liza Minelli. *Artv, 20h*

SO YOU THINK YOU CAN DANCE CANADA

La fièvre de la danse a repris d'assaut la télévision canadienne-anglaise cette semaine, avec le début d'une nouvelle saison de cette populaire compétition de danse. Elle commence d'ailleurs de façon intensive, presque tous les soirs, par un aperçu des auditions dans les différentes régions du pays. Ce soir, c'est au tour des aspirants concurrents de la région montréalaise de montrer qu'ils savent danser. *CTV, 21h*

CULTURE

Saison 2010-2011 du théâtre Espace Go

Mythes féminins et théâtre de gars

FRÉDÉRIQUE DOYON

Jackie, Hermione, Médée. Des portraits de femmes mythiques jalonnent la saison 2010-2011 du théâtre Espace Go, lancée hier. Puis viennent les histoires de gars du théâtre PàP, qui se consacre à la dramaturgie de Larry Tremblay. Et enfin, la relève s'amène avec I. N. K. et le Théâtre de la Banquette arrière. Pour mieux illustrer toutes les voix des écritures nouvelles que défend le théâtre du boulevard Saint-Laurent.

«Je les appelle mes Kill Bill, résumait hier la directrice artistique Ginette Noiseux à propos de sa nouvelle série de portraits de femmes. Chacune est une brûlure. Elles nous parlent de nous-mêmes et du monde dans lequel on vit.»

Jackie pour Jackie Kennedy, telle que peinte par l'auteure autrichienne Elfriede Jelinek dans *Drames de princesses: la jeune fille et la mort IV* et mise en scène par Denis Marleau. Sylvie Léonard, qui portera le monologue du 5 au 30 octobre, se disait hier à la fois ravie et angoissée à l'idée d'incarner cette femme «qui [la] fascine énormément».

Campée par Anne Dorval, l'Hermione de Racine sera ici revue à travers le prisme de la modernité par le metteur en scène Serge Denoncourt et son équipe de comédiens chevronnés (dont Jean-François Casabonne et Julie McClemens), du 18 janvier au 12 février 2011. «Mon but est de faire aimer Racine à ceux qui en ont peur»,



Les comédiennes Sylvie Léonard, Anne Dorval et Geneviève Alarie sont les têtes d'affiche de la saison 2010-2011 du théâtre Espace Go.

a dit Anne Dorval à propos du *Projet Andromaque*, né d'un rêve partagé avec Serge Denoncourt de travailler l'œuvre du tragédien français.

La Médée d'Euripide aussi est propulsée dans la contemporanéité avec *Manhattan Medea*, de la dramaturge allemande Dea Loher. Celle-ci oppose la fatalité au libre arbitre en plaçant deux jeunes adultes dans une mégapole corrompue par l'argent et marquée par les inégalités sociales. La metteuse en scène Denise Guilbault a

choisi la jeune comédienne Geneviève Alarie pour interpréter Médée, qui sera entourée d'hommes; Paul Ahmarani, Alexandre Goyette, Germain Houde et Didier Lucier.

Les gars mèneront aussi le bal des deux pièces de la saison du Théâtre PàP, consacrée à Larry Tremblay. La compagnie en résidence d'Espace Go reprend *Abraham Lincoln va au théâtre* dès septembre et recrée en version «oratorio à cinq voix», servie à guichet fermé au

dernier Festival TransAmériques. Entre ces théâtres de gars et de filles, place à la relève avec *La Robe de Gulnara* du Théâtre I. N. K., en décembre, et *Les Mutants* du Théâtre de la Banquette arrière, en janvier.

Rappelons que le Théâtre de la Manufacture, sans domicile fixe pendant les rénovations du théâtre La Licorne, proposera aussi trois pièces de sa saison à Espace Go: *Après la fin*, *Yellow Moon* et *Attends-moi*.

Le Devoir

Le film sur la carrière hip-hop de Joaquin Phoenix sera présenté à Toronto

NICK PATCH

Toronto — Le film controversé relatant la tentative de l'acteur oscarisé Joaquin Phoenix de lancer sa carrière de chanteur hip-hop sera présenté au Festival international du film de Toronto (TIFF).

Intitulé *I'm Still Here*, ce long métrage marque les débuts de l'acteur Casey Affleck à la réalisation.

L'année dernière, Joaquin Phoenix avait pris tout le monde par surprise en annonçant qu'il quittait le milieu du cinéma pour se consacrer à la musique.

Puis, une série d'apparitions télévisées loufoques, dont une entrevue mémorable accordée à David Letterman en 2009, a semé le doute quant aux intentions réelles de l'acteur.

Certains y ont vu une tentative de faire la promotion d'un film qui ne serait rien d'autre qu'un docufiction, c'est-à-dire un documentaire de fiction.

Si on se fie à la rumeur propagée par le *L.A. Times*, le film est de fort mauvais goût. Le journal soutient avoir obtenu des témoignages de certains distributeurs qui auraient assisté à une projection. Selon ceux-ci, le film contient plus de scènes de nudité qu'un film pornographique et présente

une scène dans laquelle un individu défèque sur un Joaquin Phoenix ensommeillé.

Boyle, Eastwood et Black

Le TIFF a également annoncé qu'il présenterait le dernier film de Danny Boyle, le réalisateur à qui l'on doit le film *Slumdog Millionaire*. Le long métrage, rappelons-le, avait remporté le Prix du public à Toronto en 2008 avant de repartir avec l'Oscar du meilleur film en 2009.

Son plus récent opus, *127 Hours*, met en vedette James Franco dans le rôle d'un grimpeur qui se retrouve prisonnier d'un canyon en Utah. Le film est basé sur une histoire vraie.

D'autre part, après 20 ans d'absence, ce sera le grand retour du mythique réalisateur Clint Eastwood dans la Ville reine. Il y présentera son film *Hereafter*, dans lequel Matt Damon personnifie un col bleu américain qui entretient un lien privilégié avec l'au-delà.

Dustin Lance Black, le scénariste de *Milk*, sera aussi de la compétition avec son *What's Wrong with Virginia*, un drame qu'il a écrit et réalisé et dans lequel on pourra voir les acteurs Jennifer Connelly, Ed Harris et Emma Roberts à l'œuvre.

La Presse canadienne

VIETNAM

La Ville de Sadec entretient désormais la mémoire de Duras et de son « Amant »

AUDE GENET

Sadec, Vietnam — Longtemps, la maison du riche chinois du roman de Marguerite Duras *L'Amant* est restée inaccessible au public. Aujourd'hui, Sadec, petite ville vietnamienne du delta du Mékong, la brandit en site «national». «Marguerite Duras ne venait jamais» dans la maison, raconte la guide Le Thi Thanh Tuyen.

Aux Vietnamiens qui la visitent, elle dit que «M. L'Amant a rencontré Marguerite Duras par hasard, sur le bac». «Que l'histoire d'amour a commencé à Saigon, pas à Sadec», car le «père de L'Amant», riche homme d'affaires chinois, «avait choisi une autre femme, aussi riche que lui, asiatique», pour son fils.

L'Amant, prix Gongourt 1984, a été traduit en une vingtaine de langues, dont le vietnamien. Mais dans le pays communiste, l'adaptation qu'en a faite au cinéma Jean-Jacques Annaud, même censurée des scènes les plus érotiques, est sans doute plus populaire.

«Le public vietnamien est habitué au soi-disant réalisme socialiste, et l'écriture de Duras est inhabituelle pour lui», explique Duong Tuong, traducteur de Camus, de Queneau et récemment de Céline. Le film, dont Duras «n'était pourtant pas très content», «est plus proche du grand public», dit-il.

Les lecteurs vietnamiens de l'auteure française sont «en majorité les intellectuels, surtout les littéraires, les écrivains», renchérit Le Ngoc Mai, qui, depuis la France, a récemment fait une nouvelle traduction de *L'Amant*.

A Sadec, les murs de la maison portent fièrement des photos du film, tourné sans Duras. L'écrivaine, dont la mère dirigeait l'école de filles de la petite ville de Cochinchine sous la colonisation, n'y est jamais revenue après son départ du pays en 1932.

Aux photos du film répondent celles de la femme élue par le «père de L'Amant», et des enfants du couple. Enfants qui iront vivre en France et aux États-Unis après le décès de leur père au début des années 1970, dit la guide.

Elle ne dira rien de plus des conditions de départ de la riche famille de Sadec, sinon que la



La guide Le Thi Thanh Tuyen pose devant des photographies de Marguerite Duras dispersées sur les murs de la maison de L'Amant, à Sadec, maintenant ouverte au public.

maison est devenue un poste de police.

En 1975, à la fin de la guerre du Vietnam, les communistes allaient prendre le pouvoir sur le pays réuni. C'était l'époque des réquisitions de propriétés par les autorités. L'époque des «boat people», qui fuyaient le nouveau régime sur des embarcations de fortune.

Parce que la maison était alors encore occupée par la police, elle n'a pas pu servir pour le film *L'Amant*. «On a tourné les scènes de mariage sur la rivière», dit Le Thi Thanh Tuyen.

Il fut aussi interdit pendant longtemps aux touristes d'en prendre des photos. Jusqu'à ce que le Vietnam, qui lui-même s'ouvrait de plus en plus à l'extérieur, finisse en 2006 par transformer le lieu en «vestige culturel».

Cette année, la maison a gagné ses galons officiels, classée «site historique national». Les tou-

ristes peuvent maintenant même y dormir, souligne la guide.

Mais de la demeure d'origine, alliance de styles oriental et occidental, beaucoup a disparu.

Le bâtiment principal a été préservé, comme, à l'intérieur, l'autel en bois des ancêtres chinois. Restent aussi une vaste table basse incrustée de nacre et le carrelage, que Le Thi Thanh Tuyen retourne pour montrer qu'il vient de l'Ardèche, en

France. De Villeneuve de Berg.

Malgré tout, Le Hong Sam, traductrice de *Barrage contre le Pacifique* et de *Moderato Cantabile*, salue le classement de la maison. Pour elle, qui voit des «réminiscences du Vietnam» jusque dans les romans de Duras qui ont pour décor d'autres pays, c'est une «sorte de reconnaissance de l'écrivaine».

Agence France-Presse

EN BREF

Istanbul à Toronto

Alors que l'an dernier la décision de donner un coup de chapeau à Tel-Aviv, dans le cadre du programme Projeteur sur une ville *City to City*, avait fait souffler, pour des raisons politiques, un vent de protestation sur le Festival de Toronto, cette fois Istanbul, la ville à l'honneur, ne devrait pas heurter les sensibilités, faute de constituer une pouidière. Le choix de cette ville est par ailleurs judicieux, puisque le cinéma turc est en pleine émergence depuis cinq ans et produit des étincelles, sous l'étoile de Nuri Bilge Ceylan, un des plus brillants cinéastes contemporains. Dix longs métrages et sept courts seront au programme du festival, œuvres en rétrospective ou découvertes de l'année. Un panel est également au menu. Parmi les films turcs en première nord-américaine ou internationale au TIFF: *10 to 11* de Pelin Esmer, *40 d'Emre Sahin*, *Dark Cloud* de Theron Patterson, *September 12* d'Özlem Sulak. — Le Devoir

Hommage à Pierre Étaix et Wang Bing au 39^e FNC

Le Festival du nouveau cinéma, en collaboration avec la Cinéma-thèque québécoise et la Chaire René-Malo, rendra hommage aux cinéastes Pierre Étaix et Wang Bing. Cinéaste français de *YoYo*, du *Soupirant* et du *Grand Amour*, avec huit films réalisés entre 1961 et 1971, Pierre Étaix, dans un dédale de batailles juridiques de 20 ans autour du droit de ses films, était devenu un maître trop oublié. En avril dernier, Étaix et Jean-Claude

Carrière en ont retrouvé les droits. Dans le cadre du FNC, la Cinéma-thèque québécoise présentera l'intégrale de son œuvre en présence du cinéaste. Par ailleurs, le documentariste chinois Wang Bing, derrière la fresque de neuf heures *A l'ouest des rails*, donnera une leçon de cinéma à la Cinéma-thèque québécoise. Rappelons que le FNC rendra également hommage à trois grands disparus de l'année: le cinéaste allemand Werner Schroeter, le propriétaire du fameux cinéma Saint-André des arts à Paris, Roger Diamantis, ainsi qu'au producteur québécois André Lamy. Le 39^e FNC se déroulera du 13 au 24 octobre. — Le Devoir

Décès du poète Ludvik Kundera

Prague — Ludvik Kundera, éminent poète, dramaturge et traducteur tchèque, membre de l'avant-garde littéraire qui s'est notamment illustré par ses poésies surréalistes, est décédé hier à l'âge de 90 ans, a annoncé la télévision publique tchèque CT. Moins connu que son célèbre cousin Milan Kundera installé en France depuis 1975, Ludvik Kundera a été interdit de publication par le régime communiste après l'occupation soviétique en 1968 et il publiait une grande partie de ses ouvrages sous pseudonyme ou en samizdat (système clandestin de circulation d'écrits dissidents). Né le 22 mars 1920 à Brno, métropole de la Moravie (partie est de la République tchèque), Ludvik Kundera fut après 1945 l'un des fondateurs du groupe post-surréaliste Ra et de la revue *Blok*, de la même orientation artistique. Son premier recueil de poésie, *Konstantina*, date de 1946. — AFP

Théâtre

d'été

Région de Québec

Une Petite Laine au Théâtre La Fenière

Du 17 août au 4 septembre 2010 (mardi au samedi à 20 H)

Michel Duchesne, auteur de *Tricoté serré* et d'*Une maille à l'envers*, qui ont connu un immense succès, vous offre la 3e pièce de son exceptionnelle trilogie. Venez vivre avec nous les déboires et les espoirs de l'attachante famille Gauthier qui saura, encore une fois, vous faire rire et vous émuir à souhait. Une valeur sûre, un succès assuré!

www.lafeniere.qc.ca

BILLETTERIE : 1 877 872-1424

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JEAN DE BILLY AU 514 985-3456 OU JDEBILLY@LEDEVOIR.COM

www.cinemaduparc.com

«UN «MÉGA» FILM D'AUTEUR.»

LEONARDO DICAPRIO

INCEPTION

version originale anglaise avec sous-titres français

CÉLÉBRATION CENTENAIRE KUROSAWA 25 FILMS À VOIR ABSOLUMENT

LE CINÉMA DES FEMMES D'ARGENTINE

DÈS LE 20 AOÛT: LEBANON (avec STP) Métro Place des arts 3575 Du Parc 514-281-1900

LION D'OR À VENISE 2009

STATIONNEMENT 3 HEURES: 2 \$